

> **Edito** ..... 1

> **Développement économique** ..... 2-5

- Zoom sur les parcs d'activités communautaires « Belle Fontaine et Champelle »



> **Le SCOT** ..... 6-7

- Des nouvelles du SCOT...

> **Habitat** ..... 8-13

- La Campagne de Ravalement de Façades
- L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
- L'Espace Info Energie (EIE)
- Le Logement des Jeunes
- Le Dispositif PASS FONCIER®
- L'Aide au Surcoût Foncier

> **Petite enfance** ..... 14-15

- Vers la prise d'une nouvelle compétence...

> **Infos pratiques** ..... 16

> **Grand Angle** ..... 17-20

- Rendez-vous culturels

### Contacts

Site Internet : [www.ccpom.fr](http://www.ccpom.fr)  
Email : [ccpom@ccpom.fr](mailto:ccpom@ccpom.fr)  
Adresse : 34 Grand'Rue - 57120 Rombas  
Tél. 03 87 58 32 32 - Fax. 03 87 67 59 48

CCPOM' le Mag : 34 Grand'Rue - 57120 Rombas  
Directeur de la publication : Lionel FOURNIER  
N° ISSN 1644-8974 - Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2009  
Tirage 19 000 exemplaires - A2DV numérique  
Imprimé sur papier écologique Norme PEFC

## Le grand bazar

**C'est le grand débat politique de cette fin d'année. La réforme des collectivités territoriales et la suppression de la taxe professionnelle voulues par le Président de la République vont modifier profondément le mode de fonctionnement de nos institutions locales.**

**L**e projet de loi sur la réforme des collectivités territoriales est en cours d'examen devant le parlement.

Il a pour ambition de renouveler en profondeur l'architecture institutionnelle locale. C'est ainsi qu'il va bouleverser le mode d'élection des élus locaux, et notamment des établissements publics de coopération intercommunale tels que la

C.C.P.O.M., ainsi que les compétences et les ressources financières des collectivités territoriales. C'est un véritable «BIG BANG» de nos institutions territoriales qui se prépare... Sans entrer dans le détail de ce projet, nous citerons, à titre d'exemple, l'abandon de la clause de compétence générale des collectivités territoriales qui leur permet actuellement de cofinancer des projets ou des actions. Si le projet est adopté, seules les communes disposeront d'une compétence générale leur permettant d'agir en fonction de l'intérêt local. Cela signifie concrètement que les Régions et les Départements ne pourront plus intervenir dans d'autres secteurs que ceux que la loi leur a confiés.

Ces collectivités ne pourront donc plus verser de subventions dans des domaines pour lesquels la loi ne leur a pas attribué de compétences. Les ressources des communes, des intercommunalités et des associations risquent de s'en trouver affectées de manière significative.

Les Maires sont, à la quasi unanimité, vent debout, jugeant cette réforme trop floue, trop compliquée et trop précipitée.

De plus, le projet de loi de finances pour 2010 supprime purement et simplement la taxe professionnelle à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Ce projet soulève une large opposition des élus locaux, qui craignent une baisse de leurs recettes et une remise en cause de leur autonomie financière.

La taxe professionnelle (TP) constitue en effet, aujourd'hui une ressource essentielle pour l'ensemble des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Sa suppression a donc du mal à passer. Elle suscite, en effet, un certain nombre d'interrogations auxquelles, à l'heure actuelle, personne ne peut répondre de manière précise : qui va compenser le manque à gagner pour les collectivités locales ? En l'absence du maintien d'un lien fiscal entre les entreprises et leur territoire, quel intérêt les collectivités territoriales auront-elles encore à investir dans le développement économique de leur territoire ? ...

Le temps des incertitudes est donc devant nous, c'est une évidence.

Mais toutes ces incertitudes ne nous empêchent de réfléchir au développement de notre communauté de communes. C'est ainsi que le conseil communautaire de la CCPOM sera appelé à se prononcer, courant décembre, sur l'extension de ses compétences dans le domaine de la petite enfance. Il s'agit là d'une décision très importante pour l'avenir de notre territoire et de ses habitants.

C'est la preuve que nous continuons à agir malgré la tempête qui s'annonce...

## Edito



Lionel FOURNIER  
Maire de Rombas  
Président de la CCPOM

## LE PARC D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRE BELLE FONTAINE

### Une nouvelle entreprise...

**NOM :** Lorraine Gaz service

**SPÉCIALITÉ :** Génie Climatique

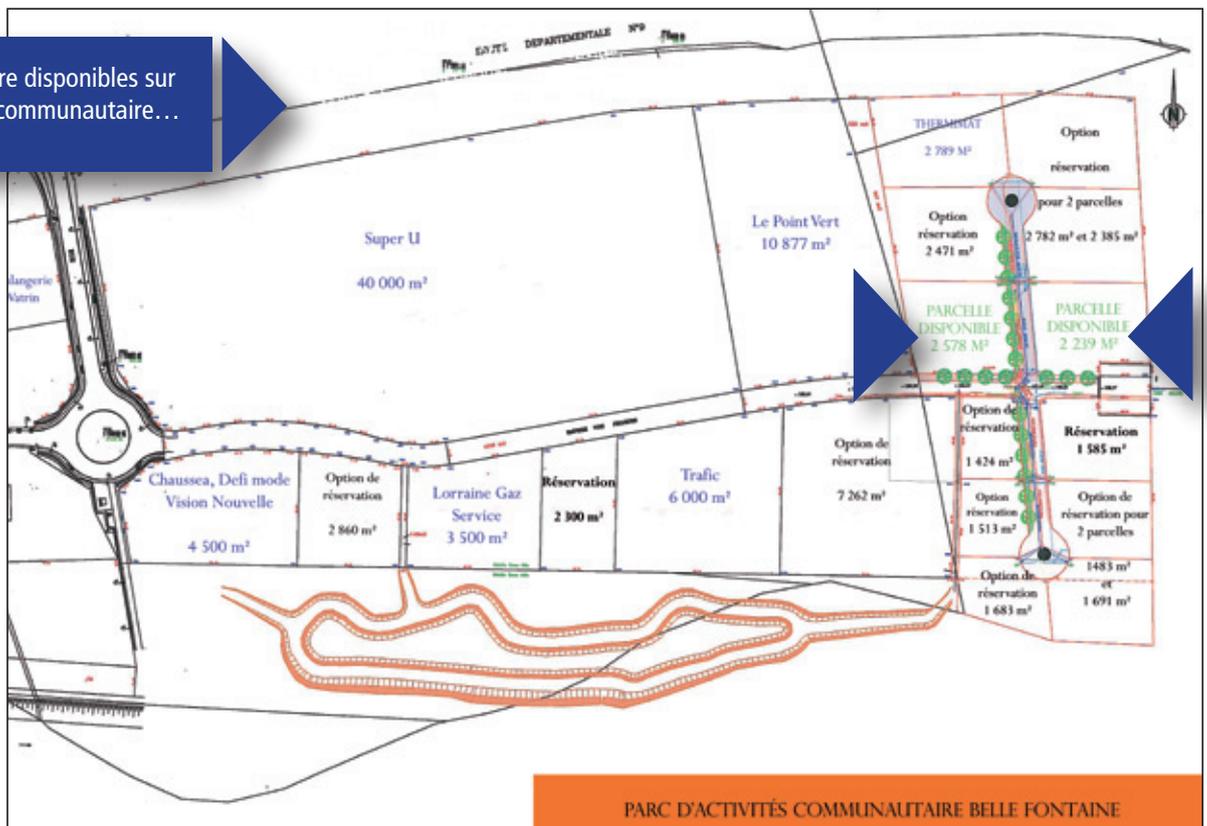
**ACTIVITÉ :** Interventions et contrats pour le suivi annuel de vos appareils type chaudières, adoucisseurs, climatiseurs.

**LIEU :** Parc d'activités communautaire Belle Fontaine



### A la recherche d'un terrain...

Des parcelles encore disponibles sur le parc d'activités communautaire...



PARC D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRE BELLE FONTAINE

# Développement économique

Deux cellules sont actuellement disponibles au sein du bâtiment d'accueil des entreprises situé également sur le parc d'activités communautaire Belle Fontaine.



Chaque cellule a une superficie d'environ 300 m<sup>2</sup> comprenant :

- Un espace atelier
- Un espace bureau
- Un espace sanitaire



Espace atelier



Espace sanitaire



Espace bureau



Espace atelier



## LE PARC D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRE CHAMPELLE

### OCTOBRE 2009 : Démarrage des travaux pour l'aménagement de plates-formes sur le parc d'activités Champelle à Sainte-Marie-Aux-Chênes

#### Les travaux

Le projet consiste en l'aménagement, après travaux de nivellement en remblais-déblais, de trois plates-formes d'environ 25 000 m<sup>2</sup> chacune. Cette réalisation doit répondre à un certain nombre de caractéristiques, comme la planéité du terrain et la résistance du sol à une compression équivalente à 50 Mgp.

#### Les partenaires

La Communauté de Communes réalise ces travaux en partenariat avec le Conseil Général de Moselle.

#### Les objectifs d'un tel projet

> **Souhait d'anticiper les besoins des entreprises.** En effet les différents contacts entre la Communauté de Communes et plusieurs industriels, souhaitant s'implanter sur le parc d'activités «Champelle» à Sainte-Marie-aux-Chênes, ont démontré que l'aménagement d'une ou plusieurs plates-formes était indispensable afin de pouvoir répondre, dans des délais très courts, à la demande de ces entreprises.

> **Renforcer l'attractivité du parc d'activités «Champelle»** en facilitant l'implantation de nouvelles entreprises.

> **Apporter une nouvelle dynamique économique** au territoire avec la création de nouveaux emplois.



## Une lutte constante contre les stationnements sauvages des gens du voyage

Depuis 10 ans le parc d'activités communautaire Belle Fontaine est envahi par les regroupements intempestifs des gens du voyage. Cette situation, aujourd'hui insoutenable, n'est plus souhaitable.

En 2008, les dégâts ont été conséquents, occasionnant des problèmes d'hygiène et de sécurité. Ces habitudes de stationnement gênent considérablement l'activité des entreprises qui ont fait le choix de s'implanter sur ce parc d'activités et sont de nature à compromettre de nouvelles implantations.



Dépôts d'ordures après le passage des gens du voyage

A l'issue de cette période difficile, la Communauté de Communes a décidé de combattre l'apparition soudaine de «stationnements sauvages» par des travaux de sécurisation. Ces travaux ont été réalisés pour empêcher ces stationnements sauvages, notamment par l'installation de bornes amovibles sur les différents cheminements réservés aux piétons et aux cyclistes, la mise en place de barrages de pierres et la création de fossés.



Stationnement sauvage sur le parc d'activités Belle Fontaine

Malgré tout, le parc d'activités communautaire a subi de nouveau une installation massive des gens du voyage en octobre 2009, résultant d'une faille existante sur une parcelle privée qui leur a profité.

De nombreuses rencontres ont eu lieu entre la Communauté de Communes, Monsieur François Marzorati, Sous-Préfet de Thionville, Monsieur Bauer, commissaire de police d'Hagondange et les gens du voyage. Ces négociations ont permis un départ plus rapide que celui souhaité par ces derniers, il leur a été demandé de laisser le parc d'activités communautaire en bon état.

Les efforts de la Communauté de Communes seront poursuivis afin de renforcer la sécurisation des accès pour éviter que ces situations ne se reproduisent à l'avenir.

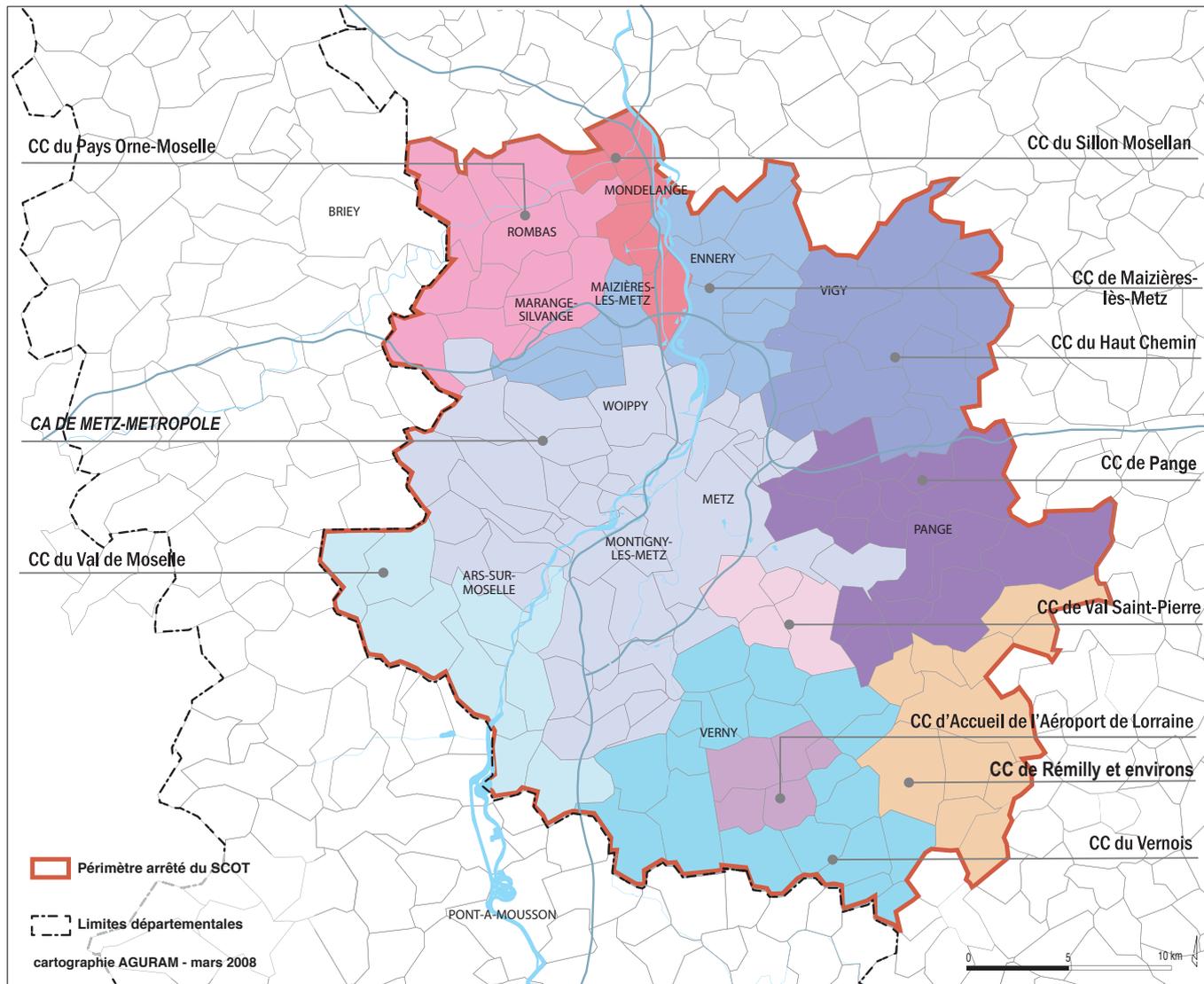
## DES NOUVELLES DU SCOT...

Lors de la parution du «MAG n°2», vous avez pu lire un document sur le Schéma de Cohérence Territoriale qui définissait en quelques lignes ce qu'était un SCOT et son utilité.

Désormais, à chaque parution du «MAG», vous retrouverez cette rubrique «Des nouvelles du SCOT...» qui vous informera sur l'évolution des démarches entreprises.

A l'heure où nous mettons sous presse, le diagnostic complet du territoire a été effectué incluant tous les aspects en termes d'environnement, de transports, de commerces, d'économie, d'urbanisme etc. Les constats ont donc été faits amenant ainsi les élus à définir plus précisément quels seront les véritables enjeux pour l'aménagement de notre territoire SCOT.

Périmètre du SCOTAM (Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine)



## DES NOUVELLES DU SCOT...

Quatre thèmes de travail ont été définis suite à ce diagnostic, thèmes qui se déclinent ainsi :

### Attractivité du territoire

- Les conditions de l'attractivité
- Le rayonnement régional et Européen
- L'attractivité économique, résidentielle et touristique

### La mobilité dans le territoire

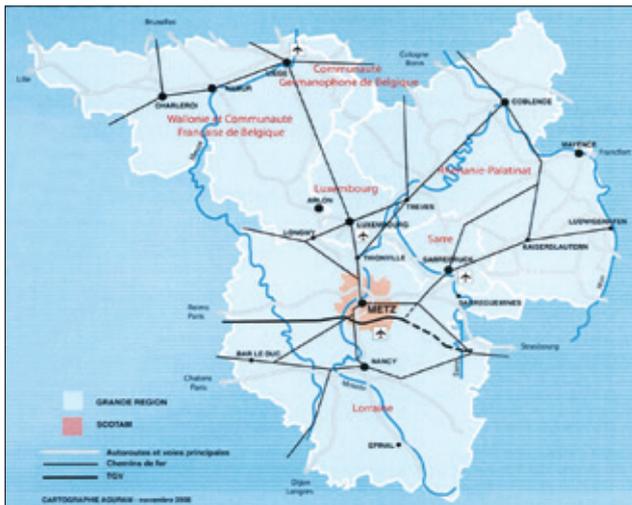
- Amélioration de la mobilité
- Cohérence des déplacements
- Mobilité et forme urbaine
- Déplacements et économie d'énergie
- Modes de vie et nouvelles pratiques de déplacements

### L'offre urbaine dans le territoire

- Organisation spatiale du territoire et gouvernance
- Démographie, habitat et logement
- Etalement urbain
- Infrastructures, équipements et services

### Qualité de vie et ressources dans le territoire

- Offres de cadre de vie, de services
- Limitation de l'impact de ces offres
- Contraintes territoriales et culturelles à surpasser
- Ressources à mettre en valeur et à protéger



Positionnement du SCOTAM dans son environnement  
Source cartographie AGURAM - novembre 2008



*Un long travail doit s'engager désormais avec les élus, les intercommunalités, les services de l'Etat, les collectivités territoriales, les associations afin de commencer à définir un véritable projet pour ce vaste territoire, enjeu majeur pour l'avenir.*

## Vous avez l'intention de faire des travaux chez vous ?

... Avant de les commencer, renseignez-vous auprès de nos services. Vous pouvez peut-être bénéficier d'importantes aides financières pour leur réalisation.

*Le logement et le cadre de vie occupent une place importante dans les actions menées par la CCPOM. De ce fait, la collectivité a lancé successivement plusieurs actions en faveur de l'habitat, conformément aux objectifs mis en avant dans le Programme Local de l'Habitat (PLH). Vous souhaitez réaliser des travaux dans votre maison ? Vous envisagez de changer de chaudière ou faire des travaux d'isolation ? Un ravalement de façades ?*

*Sous certaines conditions, la CCPOM peut vous accompagner techniquement et financièrement...*



Avant

Maison à Vitry sur Orne, Avril 2009



Après

### La Campagne de Ravalement de Façades

Cette campagne a pour objectif d'améliorer l'image des communes adhérentes à la CCPOM par la valorisation du patrimoine bâti.

Lancée en juin 2005, cette opération a déjà permis à plus de 250 propriétaires de bénéficier de subventions exceptionnelles. En partenariat avec le Conseil Régional de Lorraine, la CCPOM peut participer financièrement jusqu'à 40% du coût HT à la réalisation de votre ravalement de façades, visibles de la voie publique.

#### Les démarches :

Deux conditions préalables sont à remplir :

- Le bâtiment réhabilité doit être situé dans le périmètre d'éligibilité défini par chacune des 13 communes (périmètre étendu depuis le 1<sup>er</sup> mai 2008)
- L'habitation concernée doit avoir plus de 25 ans.

#### Les aides financières possibles :

- Pour les particuliers, 40% du coût HT des travaux, plafonné à 1 830 €
- Pour une copropriété, l'aide financière possible peut s'élever jusque 5 489 € suivant les surfaces réhabilitées.

Pour connaître plus précisément les modalités d'intervention de la Communauté de Communes, n'hésitez pas à appeler la CCPOM au 03 87 58 32 32.

## L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Cette opération a pour objectif d'inciter les propriétaires occupants et bailleurs à réaliser des travaux d'amélioration dans leur logement afin de valoriser le bâti existant sur le territoire communautaire. Sous certaines conditions\*, la CCPOM et l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) peuvent verser d'importantes aides financières pour de nombreux types de travaux.

Exemples de travaux subventionnables :

- Remise à niveau de logements par des travaux touchant à un élément de confort (WC, salle de bain, chauffage)
- Isolation, Menuiseries extérieures, Fenêtres, Couverture, Sanitaires...
- Adaptation de logements aux besoins des personnes âgées et handicapées
- Travaux de remise aux normes électriques, gaz
- Actions en faveur du développement durable et des énergies renouvelables

Actions spécifiques subventionnées pour les propriétaires bailleurs :

- Remise sur le marché de logements vacants et répondant à l'ensemble des normes de confort après travaux
- Transformation d'usage des bâtiments non affectés au logement
- Réduction du nombre de logements indignes

Pour les dossiers répondant aux critères d'éligibilité de l'ANAH, la CCPOM s'engage à :

### Propriétaires Occupants

Abonder la subvention ANAH de 5% pour les ménages modestes et de 10% pour les ménages de plus de 60 ans

### Propriétaires Bailleurs

Verser une subvention égale à 5% du coût HT des travaux subventionnables

\*conditions de revenus pour les propriétaires occupants, conventionnement des loyers avec l'ANAH pour les propriétaires bailleurs

### UN SEUL IMPERATIF :

Pour chacune des opérations présentées,  
ne pas commencer les travaux avant d'avoir reçu les accords de subvention.

**Depuis début 2008,  
131 dossiers ont déjà bénéficié de financements ANAH et CCPOM...  
Pourquoi pas vous ?**

## L'Espace Info Energie (EIE)

Soucieux de protéger son patrimoine naturel et son environnement, la CCPOM a engagé un travail autour de l'utilisation des énergies renouvelables avec l'Espace Info Energie de Metz.

Depuis l'année 2007, 2 permanences mensuelles «énergie» sont tenues au siège de la CCPOM, au 34, Grand'rue à Rombas afin d'informer les particuliers. M. Hugo DENISE, conseiller Espace Info Energie, se tient à votre disposition pour vous apporter des aides techniques concernant l'utilisation des énergies renouvelables.

**Des questions relatives à un changement de chaudière ?**

**Des informations sur la faisabilité technique et financière pour la pose de panneaux photovoltaïques ?**

**Un projet d'isolation de combles ?**



L'Espace Info Energie répond à toutes vos questions sur les énergies nouvelles.

### Calendrier des permanences :

Premiers et troisièmes mardis de chaque mois de 14h00 à 16h00.

### Animations énergie :

Plusieurs réunions publiques seront organisées en décembre 2009 dans les communes de la CCPOM sur le thème des économies d'énergie et la réduction des coûts liés aux factures énergétiques. Ces conférences seront suivies d'un débat lors duquel les particuliers pourront demander toutes les informations nécessaires relatives à l'utilisation de ces nouvelles énergies.



*Renseignements : Espace Info Energie au CALM, 24 rue du Palais, 57000 METZ*

*Tél. : 03 87 74 83 34 - Mail : eie.moselle@wanadoo.fr*





## Le Logement des Jeunes

Le logement des Jeunes est une problématique souvent méconnue. Pourtant, avec la crise économique et les difficultés grandissantes d'accès à un emploi stable, les jeunes en situation précaire (Etudiants, Intérimaires, CDD...) doivent franchir de nombreux obstacles pour accéder à un logement.

Face à ce constat, la CCPOM a entrepris de travailler avec le CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes du Bassin d'Emploi de Metz) afin de répondre aux besoins de nombreux jeunes issus du territoire communautaire.

A travers 2 permanences mensuelles à Rombas, au siège de la CCPOM, le CLLAJ reçoit des jeunes de moins de 30 ans, quelle que soit leur situation personnelle (célibataire, couple avec ou sans enfant, parent isolé...) et professionnelle. Ce service permet de bénéficier de conseils personnalisés sur leurs droits et devoirs de locataire, sur les démarches à entreprendre pour la location d'un logement, sur les budgets liés au logement, sur les aides financières existantes... Le CLLAJ assure un suivi personnalisé des jeunes rencontrés dans le but de trouver une réponse adaptée à leur situation.

### Calendrier des permanences 2010 :

- 2<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 8h30 à 12h00
- 4<sup>ème</sup> lundi de chaque mois de 13h30 à 17h00

> Janvier 2010  
Mercredi 13/01/10  
Lundi 25/01/10

> Février 2010  
Mercredi 10/02/10  
Lundi 22/02/10



### Pour tous renseignements complémentaires :

CLLAJ Metz :  
Boutique Logement,  
33b, Boulevard Maginot - 57000 METZ  
Tél : 03 87 39 08 28 - Fax : 03 87 39 08 20  
Mail : [cclaj.metz@wanadoo.fr](mailto:cclaj.metz@wanadoo.fr)

CCPOM :  
34, Grand'rue - 57120 ROMBAS  
Tél : 03 87 58 32 32 - Fax : 03 87 67 59 48

## Le Dispositif PASS FONCIER®

Ce dispositif permet de bénéficier de conditions exceptionnelles pour l'acquisition ou la construction d'une maison neuve, par le remboursement de son projet en deux temps : d'abord le bâti puis le terrain. Il s'adresse aux ménages primo-accédants, dont les ressources déclarées à l'année (n-2) ne dépassent pas les plafonds PLSA (informations complémentaires sur [www.anah.fr](http://www.anah.fr)).

Le PASS FONCIER® offre de nombreux avantages :

- Avance de 40 000 € pour l'achat du terrain
- Majoration du prêt à taux 0
- Taux de TVA réduit à 5,5%
- Subvention de 3 000 € à 4 000 € des collectivités locales selon la composition familiale des bénéficiaires.

Par sa délibération prise en juillet 2009, le bureau communautaire a décidé de s'engager auprès des communes de la CCPOM pour la mise en place de ce dispositif, suivant plusieurs conditions d'éligibilité. Renseignez-vous par téléphone auprès de la CCPOM au 03 87 58 32 32.

### Comment faire une demande de PASS FONCIER® ?

Si vous avez un projet d'achat ou d'acquisition d'une maison individuelle, prenez contact avec un établissement financier qui fera le point sur votre projet et sur la recevabilité financière de votre dossier.

En cas d'éligibilité au dispositif PASS FONCIER, ces services vous orienteront vers un organisme collecteur du 1% logement en Moselle, qui sera chargé de monter votre dossier de demande Pass Foncier et de l'examiner avant instruction par la CCPOM / Commune.



Les Organismes Collecteurs du 1% logement en Moselle

**CILGERE EST**  
2, Place Saint Martin  
BP 50 568  
57010 METZ Cedex 1  
Tél. : 03.87.39.58.00

**CILEST**  
17, Place Joseph SCHAAF  
BP 40 228  
57952 MONTIGNY LES METZ Cedex  
Tél. : 03.87.63.58.13

**ALIANCE 1 % Logement Metz**  
2, rue Clovis  
57000 METZ  
Tél. : 03.87.63.86.14

## L'Aide au Surcoût Foncier

L'aide au surcoût foncier, mise en place depuis 2008, permet la prise en charge d'une part du surcoût foncier afin de favoriser la production de logements sociaux.

Cette aide est accordée aux constructeurs et bailleurs de logement social et intermédiaire, privés et publics, dans le cadre d'opérations de constructions neuves ou d'acquisition-amélioration éligibles aux aides de l'Etat (PLUS, PLAI, PLS), ainsi qu'aux prêts de la Caisse des Dépôts et Consignation, comportant au moins 15 % de logements PLUS ou PLAI.

La subvention ne peut être sollicitée que lors d'une transaction foncière évaluée par les services des Domaines, et limitée au montant de cette transaction. Elle intervient sur le prix et les frais d'acquisition du terrain ou de l'immeuble, ainsi que sur les autres coûts éventuels (sondages, aménagement du terrain, fondations, surcoûts liés aux contraintes du site,...).

Depuis le lancement de ce dispositif, trois opérations (70 logements) portées par Moselis ont pu bénéficier d'une aide financière pour des projets collectifs en PLUS à Rombas et Roncourt pour un montant total d'aides attribuées à hauteur de 75 900 €.

### Opérations ayant bénéficié d'une aide au surcoût foncier :

1 et 2 : Moselis, à la ZAC de Jaumont à Roncourt, pour la construction de 12 logements en PLUS.

3 et 4 : Moselis, rue de l'Usine à Rombas, pour la construction de 50 logements.





## VERS LA PRISE D'UNE NOUVELLE COMPETENCE...

Depuis le début de l'année 2009, les élus de la Communauté de Communes réfléchissent à la possibilité de se doter de la compétence «Petite Enfance» pour la CCPOM dans le but d'assurer la mise en place et la gestion des structures d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans. Pour ce faire, une étude est actuellement en cours afin de préciser les besoins des habitants de la CCPOM. Les premiers résultats ont permis de confirmer les attentes des jeunes parents issus des communes du territoire communautaire.

### L'ETUDE PREALABLE A LA PRISE DE DECISION

#### • Phase 1 : Diagnostic

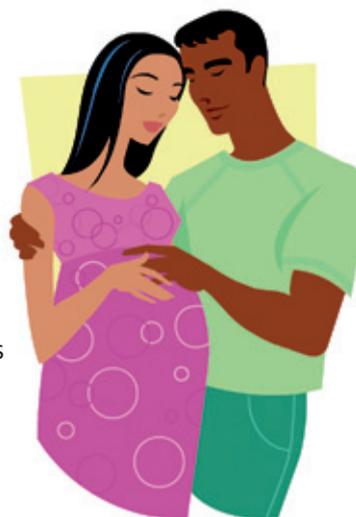
Actuellement, il n'existe qu'une seule structure d'accueil collectif sur le territoire communautaire avec la halte garderie de Rombas, qui peut recevoir jusqu'à 30 enfants par jour et suivant les moments de la journée (soit environ 80 enfants accueillis chaque année).

413 enfants de moins de 3 ans sont gardés par les 498 Assistantes Maternelles agréées réparties sur les 13 communes de la CCPOM tandis que 330 sont surveillés par l'un des parents ou autres membres de la famille (grands-parents,...).

Les évolutions démographiques, l'installation de jeunes couples sur les communes de la CCPOM, l'accroissement du travail à temps complet des 2 parents ainsi que la monoparentalité sont autant d'arguments qui expliquent une demande croissante de ce type de services pour les habitants de la CCPOM.

Une enquête réalisée auprès de 123 familles ayant eu au moins un enfant depuis 2006, confirme l'intérêt des habitants de la CCPOM pour un service de garde avec plus de 2 familles sur 3 qui se déclarent intéressées par la mise en place de crèches ou autres solutions de garde collective.

L'objectif est donc de permettre aux parents de bénéficier d'une possibilité de garde collective de leur(s) enfant(s) de moins de 3 ans grâce à la construction de plusieurs structures de type multi-accueil, réparties sur plusieurs communes afin d'assurer un maillage territorial cohérent.



#### • Phase 2 : Propositions de développement intercommunal

##### Création de nouvelles places d'accueil

L'ensemble des communes de la CCPOM a été interrogé sur ce sujet afin de lister les projets envisagés à l'échelle du territoire. Sept communes se sont fait connaître pour être porteur de projet dans le domaine de la Petite Enfance, chacun des dossiers étant à un niveau d'avancement différent. Deux phases de programmation de projets seront définies par ailleurs pour aboutir à la création de 240 places d'accueil afin d'assurer une répartition territoriale efficiente, à l'horizon 2016.

## Mise en service de RAM (Relais d'Assistants Maternelles) intercommunaux

La deuxième conclusion de l'étude est d'inciter le travail des Assistants Maternelles (AM) agréées à travers la création de deux RAM. Ils ont pour mission de favoriser l'accueil des jeunes enfants au domicile des assistantes maternelles agréées et proposent de nombreux services aux parents :

- les renseignements administratifs, l'aide à élaboration du contrat de travail pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée... ,
- la liste des assistantes maternelles agréées du secteur ayant des places disponibles,
- des animations variées pour les enfants accompagnés de leur «nounou» ou de leurs parents (employeurs d'une A.M.) : haltes jeux, ateliers d'éveil corporel et sonore, spectacles...
- des réunions thématiques d'informations diverses...

## Quelques chiffres sur la Petite Enfance :

**1653...** C'est le nombre d'enfants âgés de moins de 3 ans répartis sur les 13 communes de la CCPOM pour 52 794 habitants soit 3% de la population de la CCPOM (source : CAF, 2008)

**83...** Comme le nombre d'enfants qui bénéficient de l'accueil à la halte garderie de Rombas, actuellement unique structure d'accueil des jeunes enfants sur le territoire communautaire.

**498...** Comme le nombre d'assistants maternelles agréées pour 413 places utilisées actuellement par les 0 / 3 ans sur l'ensemble de la CCPOM (source : CAF, 2008)

**67 %...** 2/3 des familles interrogées, ayant eu un bébé né depuis 2006, se déclarent intéressés par une solution de garde collective pour leur enfant (multi-accueil, halte garderie...)

**240...** Le nombre de places qui pourraient être créées d'ici 8 à 10 ans à l'échelle intercommunale répondant aux besoins de 720 enfants de moins de 3 ans (1 place en multi-accueil = 2,5 à 3 enfants pouvant bénéficier du service, les parents ne mettant pas forcément leur petit en garde à temps plein)

## ET LA SUITE ... ?

Les élus de la Communauté de Communes disposent dorénavant de toutes les informations nécessaires à une prise de décision officielle qui devrait intervenir début 2010 et aboutir à une nouvelle compétence intercommunale «Petite Enfance».

Le calendrier a été défini comme suit :

### • 4<sup>e</sup> trimestre 2009 :

Poursuite de l'étude, début des démarches administratives nécessaires pour transférer la compétence des communes vers la CCPOM.

### • 1<sup>er</sup> trimestre 2010 :

Transfert définitif de la compétence «Petite Enfance» visant à assurer la mise en place et la gestion des structures d'accueil des moins de 3 ans, ainsi que des Relais d'Assistants Maternelles (RAM) présents sur le territoire.

### • 2010 / 2011 / 2012 :

1<sup>ère</sup> phase de programmation «Petite Enfance» sur la CCPOM permettant la création de 120 à 150 places en multi-accueil à travers la réalisation de 3 à 4 projets.



## Infos pratiques

### Côté Habitat et Cadre de vie

**ANAH (Agence Nationale de l'Habitat)**  
17 quai Paul Wiltzer - BP 31035 - 57036 METZ  
Tél : 03 87 34 34 57  
www.anah.fr

**CAF (Caisse d'Allocations Familiales)**  
4 boulevard du Pontiffroy - 57000 METZ  
Tél : 08 20 25 57 10  
www.caf.fr

**CALM (Centre d'Amélioration du Logement de Moselle)**  
www.calm-logement.fr  
Tél : 03 87 75 32 28

&  
**EIE de Metz (Espace Info Energie)**  
03 87 74 83 34  
eie.moselle@wanadoo.fr - www.eie-lorraine.fr  
24 rue du Palais - BP 14 062 - 57040 METZ Cedex 1

**CLLAJ du Bassin d'emploi de Metz**  
(Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes)  
33 bis bd Maginot - 57000 METZ  
Tél : 03 87 39 08 28

### Côté Environnement

**ADEME Lorraine**  
(Agence de l'Environnement et de la Maîtrise des Energies)  
34 Av André Malraux - 57000 Metz  
Tél : 03 87 20 02 90 / Fax : 03 87 50 26 48  
ademe.lorraine@ademe.fr  
www.ademe.fr

### Côté Développement Economique

**HOMEGAL - Pépinière d'entreprises**  
Centre d'Activités Economiques de Franchepré - 54240 JOEUF

**Horaires d'ouverture**  
Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Tél : 03 82 47 11 00 / Fax : 03 82 47 11 05  
Homegal2@wanadoo.fr

## Grand Angle au Galaxie d'Amnéville

### CHANTS & DANSES ARMEE ROUGE

01/12/2009 - 20H00

### ROCK PARTY III

19/12/2009 - 20H30

### LES ETOILES DU CIRQUE DE PEKIN

02/03/2010 - 20H30

### OPERA ROCK MOZART

06/03/2010 - 15H00

### OPERA ROCK MOZART

06/03/2010 - 21H00

### OPERA ROCK MOZART

07/03/2010 - 14H00

### FLORENT PAGNY

10/03/2010 - 20H30

### RFM PARTY 80

13/03/2010 - 20H30

### DE PALMAS

17/03/2010 - 20H30

### THE CRANBERRIES

19/03/2010 - 20H00

### PASCAL OBISPO

20/03/2010 - 20H30

### INDOCHINE

09/04/2010 - 20H30

### CHRISTOPHE WILLEM

05/05/2010 - 20H00

### ROBERTO ALAGNA

06/05/2010 - 20H30

### LES HOMMES VIENNENT DE MARS...

02/06//2010 - 20H30

## à Rombas



> Samedi 5 décembre / 20h30

ESPACE CULTUREL DE ROMBAS

proposé par Anim'15 productions

**LA MADELEINE PROUST**

PROUST «Haut débit» / humour

Trois spectacles «La M.P en forme» «La M.P fait le tour du monde» «La M.P à Paris», et plus d'1 million de spectateurs plus tard, retrouvez la Madeleine Proust dans un nouvel épisode... Lola Sémonin fait revivre son personnage imaginaire de grand-mère jurassienne. On la découvre ici en prise avec le monde moderne, bataillant avec tous ses objets, sans sa cuisine, sans sa ferme, sans ses poules... Simplicité, tendresse et humour ravageur...

Tarifs : 25 € / 22,50 € / 12,50 €.

Billetterie : 03 87 67 86 30 / www.espace-culturel-rombas.com et réseaux habituels

> Dimanche 6 décembre / 15h

ESPACE CULTUREL DE ROMBAS

**CONCERT DE NOEL**

**DE LA CONCORDIA**

harmonie municipale



> Samedi 12 décembre  
14h30, 16h et 17h30

> Dimanche 13 décembre  
11h, 16h et 17h30

MAISON DE L'ENFANCE De 3 à 9 ans

**SUPER FISTON**

Compagnie Le Jabron Rouge  
(Rhône-Alpes), avec Nathalie Rocques.



Fiston n'a pas sommeil, trop occupé par ses bricolages et ses histoires de Super Héros. Mais il est tard, il faut se coucher. Là-haut, dans le ciel, le marchand de sable passe, qui l'aide à s'endormir. Pendant la nuit, Fiston rêve d'un Monstre et se réveille, paniqué. Ses parents le rassurent mais voilà: Fiston est sûr que son Monstre existe et qu'il va revenir. Alors il prépare un piège et attend.

Nathalie Roques crée des spectacles d'une douceur et d'une pertinence exceptionnelle. «Sociétaire» du Môm'Théâtre, ses marionnettes et ses castelets s'adressent bien sûr aux enfants, mais certainement aussi à tous ceux qui l'ont été un jour.

Tarif unique : 7€ - Durée 50'

Réervations au 03.87.67.74.79

> Mercredi 16 décembre / 14h - 18h

ESPACE CULTUREL DE ROMBAS

**THE DANSANT**

avec l'orchestre Jo MILLER

> Samedi 19 décembre / 20h30

MAISON DE L'ENFANCE à partir de 6 ans

**IMPRO D'HIVER :**

**Tronches de vie**

Compagnie des Ô et Crache-Texte (Lorraine), sous la direction de Yann Berriet.

Dans Tronches de vie, il ne manque que le feu pour qu'on se sente au coin du feu. Concept inventé par Yann Berriet et le Crache-Texte, il consiste à rejouer l'anecdote véritable d'un spectateur en la propulsant dans l'imaginaire des comédiens et de notre accordéoniste. L'intéressé voit alors son histoire devenir un objet merveilleux, sans censure et sans limites.

Tarif unique : 5 € - Durée 1h environ

Réervations au 03.87.67.74.79

> Samedi 9 janvier - 14h30, 16h & 17h30

> Dimanche 10 janvier - 11h, 16h & 17h30

MAISON DE L'ENFANCE De 1 à 5 ans

**J'AI MARCHE SUR LE CIEL**

Compagnie Anamorphose (PACA).

Un spectacle renversant à découvrir allongé pour perdre pied dans des mondes inversés : un enfant dort... au plafond ! Voilà un oreiller pour partager son rêve. Les pieds au chaud dans les nuages, il dort. Le ciel entre dans la chambre et tout s'envole. Tout glisse sur une mer de vent, dans un monde de sol en ciel et de terre d'eau. Pluie de poisson, nuages-mouton, grenouille volante et vache ailée, arc-en-ciel sous la lune, ville aquatique, empreintes dans le ciel... un train tourbillonne jusqu'au bout du rêve !

Le concept original d'accueillir le public allongé permet d'inviter les enfants très jeunes au spectacle : ils partagent un moment de magie avec leur parent, allongé près de lui ou sur son ventre pour se laisser bercer par le ciel. Les artistes de la compagnie Anamorphose sont à la fois manipulateur et plasticiens.

Tarif unique : 6 € - Durée 35'

Réervations au 03.87.67.74.79



Credit Photo : Philippe Delacroix

> Samedi 23 janvier / 20h30

ESPACE CULTUREL DE ROMBAS

**SANSEVERINO**

Chanson rock française

Ce concert permettra de revisiter le répertoire d'un grand artiste de scène mais surtout de retrouver Sanseverino dans une formule inédite accompagnée de deux guitares, une basse, une batterie, un orgue ainsi qu'un trombone et de découvrir l'amarce d'un virage musical important qui tend vers le « rock folk swing ».

> Sortie de son quatrième album : les Faux Talbins, en octobre 2009

TARIFS : 25 € / 22,50 € / 12,50 € - Placement libre

Billetterie : 03 87 67 86 30 - www.espace-culturel-rombas.com et réseaux habituels.



> Samedi 16 janvier / 15h et 17h30  
> Dimanche 17 janvier / 11h et 17h  
**MAISON DE L'ENFANCE**

## MAX ET ROSALIE

**Cie Théâtre de Cristal (Lorraine)**

Max est un père peinarde ? Il vit sur un terrain un peu vague, cultive un lopin de terre, et fait de drôles d'expériences. Il est seul mais heureux. Et puis elle arrive. Elle, c'est Rosalie ! Et elle va bousculer la vie de Max, car elle s'installe à côté de chez lui. Max et Rosalie est un spectacle sans parole, tout en musique et en rythme, mis en scène par Dominique Farci. C'est aussi un spectacle sur la différence, l'approche de l'autre, «l'étranger» au sens large du terme.

Tarif unique : 7€ - Durée 50'

Réservations au 03.87.67.74.79

> Samedi 30 janvier / 15h et 17h

**MAISON DE L'ENFANCE**

à partir de 5 ans

## LES PIEDS DANS L'PLAT

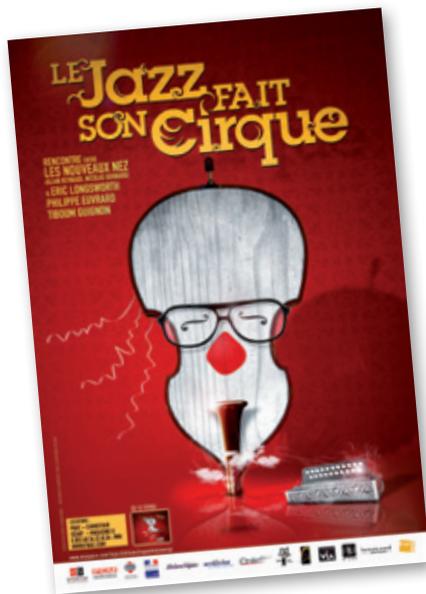
**Pascal Parisot (Paris), accompagné de Jacques Tellitocci**

Accompagné de Stafilo, son fidèle compagnon culinaire, et d'un second de cuisine venu avec sa batterie... de cuisine, le chanteur Pascal Parisot nous livre un tour de chant sur la nourriture du point de vue de l'enfance : Privé de dessert, Sur Place ou à emporter ? A la cantine, Mes parents sont bios, autant de mélodies qui restent en tête et qui mettent l'eau à la bouche.

Un concert résolument familial. Pascal Parisot apporte un souffle nouveau à la chanson Jeune Public précisément parce qu'il n'en est pas issu. Il signe des textes drôles et (in)pertinents à l'adresse de toute la famille. C'est, entre autres, l'auteur du déjà mythique Les Poissons panés.

Tarif unique : 7€ - Durée 1h

Réservations au 03.87.67.74.79



> Samedi 30 janvier / 20h30

**ESPACE CULTUREL DE ROMBAS**

à partir de 6 ans

## LE JAZZ FAIT SON CIRQUE

humour musical

Rencontre improbable entre les Nouveaux Nez (Nicolas Bernard et Alain Reynaud) et les musiciens Eric Longsworth (violoncelle), Pierre « Tiboum » Guignon (batterie) et Philippe Euvrad (contrebasse). Ici, les jazzmen ont des nez rouge et les clowns s'essaient aux cuivres... Un mélange d'impros et de numéros des plus savoureux, à la portée de tous !

Un spectacle universel et burlesque qui réjouira toutes les générations. Sérieux s'abstenir !

TARIFS : 15 € / 13,50 € / 7,50 € - Durée 1h20

Placement Assis-numéroté

Billetterie : 03 87 67 86 30 - www.espace-culturel-rombas.com et réseaux habituels.



> Samedi 30 janvier / 15h et 17h

**ESPACE CULTUREL DE ROMBAS**

## ADAM ET EVE

Ce n'est pas du tout ce que vous croyez !

Co-production OMC / Anim'15 productions  
humour

La curiosité est un vilain défaut...elle provoque la rencontre de Monsieur Franck ADAM, charcutier traiteur (Didier GUSTIN) et de Madame EVE de Spéville, journaliste romancière (Fabienne GALLOUX), dans un lieu pour le moins insolite et inattendu. L'arrivée inopinée de jeunes, que l'on pouvait imaginer crédules et naïfs, entraîne qui-proquos et situations cocasses. Les rires tombent en cascades, les arroseurs seront-ils arrosés ?

Une comédie actuelle haute en couleurs... On en sort épuisé et heureux d'avoir autant ri.

Une comédie de Louis-Michel Colla / Myriam Ullens. Mise en scène : Eric Théobald

TARIFS : 28 € / 25 € / 14 € Placement Assis

Billetterie : 03 87 67 86 30 . www.espace-culturel-rombas.com et réseaux habituels



> Samedi 6 mars / 15h et 17h30

> Dimanche 7 mars / 11h et 17h

**MAISON DE L'ENFANCE**

à partir de 6 ans

## UN P'TIT BAL DE RIEN DU TOUT

**Compagnie Les Zanimos (Alsace).**

La famille Tcherkatrova s'installe ici ou là pour donner un petit bal, sans prétention, comme celui qu'on découvre au détour d'un chemin, d'une rue. L'installation n'est pas encore terminée mais attendez ! Ne soyez pas trop pressés, prenez place et laissez-vous emporter par la famille Tcherkatrova et son petit bal de rien du tout où les robes se mettent à voler, les rêves à danser, les marionnettes à aimer... Nourrie de rencontres, éprise d'ouverture sur le monde, cette famille colporte la gaieté et l'amour dans un univers emprunt de bonheur et de joies simples, et c'est seulement une fois le spectacle terminé, que les choses réelles commencent à exister. Approchez, n'ayez pas peur et vous entendrez battre leur cœur.

Les Zanimos viennent nous présenter leur dernière création, après Andrée Kupp, montreuse et dresseuse de légumes et Le Marfand de Fables.

Tarif unique : 7€ - Durée 45'

Réservations au 03.87.67.74.79

> **Samedi 6 mars / 20h30**  
**ESPACE CULTUREL DE ROMBAS**  
à partir de 6 ans

## **AVAAR**

**Théâtre des Quatre mains et Théâtre Froe Froe (Belgique).**

L'indémontable Molière revisité par le Théâtre des 4 mains associé à la compagnie anversoise Froe Froe. Aaar est une farce belge pour marionnettes et comédiens, d'après L'Avare. Cette adaptation libre et originale du grand classique fait grincer joyeusement une série de thématiques actuelles. Ici, le jeu théâtral burlesque croise la manipulation de marionnette, comme le français croise le flamand, pour montrer que la francophonie est une réalité qui passe par le rire. Pourquoi arrêter de venir au Môm'Théâtre lorsqu'on arrive au collège ? Une série de spectacle est programmée cette saison en direction des adolescents, afin qu'ils poursuivent leur découverte du spectacle vivant, en association avec l'Office municipal de la Culture.

Tarifs : 8€ / 5€ - Durée 1h - Placement Assis

A partager en famille pour 20 seulement...

Billetterie : 03 87 67 86 30 - [www.espace-culturel-rombas.com](http://www.espace-culturel-rombas.com) et réseaux habituels

> **Samedi 13 mars / 20h30**

**MAISON DE L'ENFANCE à partir de 6 ans**

## **IMPRO DE PRINTEMPS :**

### **Les Raconte-moi**

**Cie des Ô et Crache-Texte (Lorraine), sous la direction de Yann Berriet.**

Repoussant toujours plus loin la création en impro, voici l'équipe des Raconte-moi qui tourne cette forme depuis 5 ans : trois comédiens et un accordéoniste se présentent sur le plateau pour composer une histoire longue et... totalement improvisée. Mais attention ! Ce sont les spectateurs qui leur imposent les personnages, le lieu de départ et 6 objets talisman...

Tarif unique : 5 € - Durée 1h environ

Réservations au 03.87.67.74.79



> **Samedi 20 mars / 20h30**  
**ESPACE CULTUREL DE ROMBAS**  
**DOMINIQUE A**  
Chanson rock

En 1992, son premier album marquait toute une génération et commençait la construction tranquille d'une œuvre désormais incontournable de la scène musicale française...

Aujourd'hui, La Musique dévoile un DOMINIQUE A à la fois plus singulier et plus accessible que jamais, presque pop. On aime ici ses mélodies qui sinuent en peu de notes, sa voix chaude au lyrisme un peu désenchanté, son regard oblique et incisif sur notre monde, on se laisse emporter par des refrains diablement séduisants et entêtants.  
Tarifs : 20€ / 18€ / 10€ - Placement libre  
Billetterie : 03 87 67 86 30 - [www.espace-culturel-rombas.com](http://www.espace-culturel-rombas.com) et réseaux habituels.

> **Dimanche 21 mars / 15h**  
**ESPACE CULTUREL DE ROMBAS**  
**CONCERT DE PRINTEMPS**  
Avec l'harmonie municipale  
**LA CONCORDIA**

> **Samedi 27 mars / 15h et 17h30**  
> **Dimanche 28 mars / 11h et 17h**  
**MAISON DE L'ENFANCE de 3 à 9 ans**  
**FLEUR DE SEL**

**Cie Fleurs de Peau (Auvergne).**

Fleur de Sel décline les thèmes du goût et de la gourmandise, les saveurs, la cuisine, la transformation des aliments... et des ustensiles !

A travers la musique, les chansons, la manipulation d'objet, et la découverte des instruments du monde (accordéon, ukulélé, steeldrum, vasque chinoise, didgeridoo, cajon...), le duo en cuisine nous invite à partager un moment de convivialité et d'émotion : un repas musical et poétique relevé à la fleur de sel. Après Fleurs de Peau et Loupiotes, la Compagnie Fleurs de Peau poursuit avec son nouveau spectacle son exploration d'un univers musical emplé de tendresse et d'humour.

Tarif unique : 7 € - Durée 45'

Réservations au 03.87.67.74.79



> **Samedi 10 avril / 20h30**  
**ESPACE CULTUREL DE ROMBAS**  
**SOUAD MASSI**  
Folk rock

Une voix intense et pure sur laquelle l'artiste algérienne combine subtilement ses influences

musicales : son éducation musicale très classique et son goût pour le flamenco andalou, son attirance pour le rock occidental ensuite et son amour, pour les instruments arabes. Lauréate des british Awards et Victoire de la musique «album Musique du monde» en 2006, la lumineuse chanteuse nous présentera son 4<sup>e</sup> album (sortie prévue à l'automne).  
Tarifs : 20 € / 18 € / 10 € - Placement libre  
Billetterie : 03 87 67 86 30 - [www.espace-culturel-rombas.com](http://www.espace-culturel-rombas.com) et réseaux habituels.

> **Samedi 1<sup>er</sup> mai à partir de midi**  
**Zone de loisirs du FOND ST MARTIN**  
**FÊTE DES ENFANTS**

> **Samedi 29 mai / 20H30**  
**MAISON DE L'ENFANCE**  
déconseillé aux moins de 16 ans  
**AFFRONTEMENTS**

**Compagnie NOGARA**

**Une pièce de Gérard LEVOYER**

Parfois par jeu, parfois par désœuvrement, parfois pour la survie, souvent pour le pouvoir, ou par amour, les êtres s'affrontent. Dans «Affrontements», au cours de joutes orales, tantôt drôles, tantôt rudes, les hommes, les femmes vont jouer au loup et à l'agneau, à David et Goliath, à Pincemi et Pincemoi, à celui qui aura le dernier mot. Des personnages sont croqués dans leur vie quotidienne : un vieux couple s'assène par vengeance, avant l'ultime fin, des vérités qui ne sont peut-être que des mensonges d'amour. Un frère et une sœur vivent l'insupportable en huis clos. Un couple se déchire après une révélation absurde.

Et si ce n'était pas un jeu ?

Tarif : 5 € / Réservations au 03.87.67.92.25.

Billetterie sur place.

> **Samedi 19 juin / 20h30**  
**ESPACE CULTUREL DE ROMBAS**  
**LES ANNÉES SPOUTNIK**

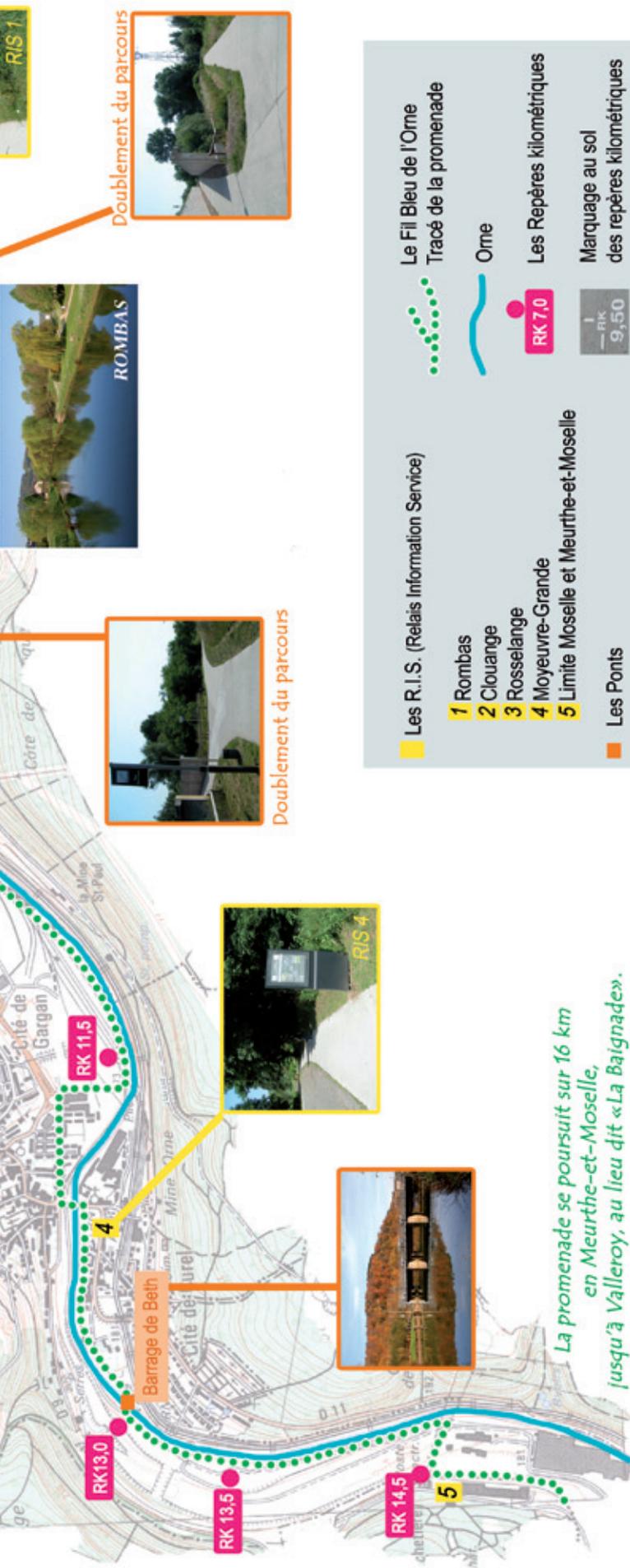
Ce projet de l'École de Théâtre regroupe l'ensemble des ateliers de la Maison de l'Enfance autour d'une seule création : l'adaptation de la bande dessinée de Baru du même nom qui raconte la guerre de deux bandes de gamin dans la Lorraine des Années 60, sur fond de sidérurgie et d'intégration des premières générations d'immigration.

> **Dimanche 20 juin dès 12h**  
**Zone de loisirs du FOND ST MARTIN**  
**FÊTE DES ASSOCIATIONS**

Programmation en cours.

# Le Fil Bleu en Moselle, promenade le long des Berges de l'Orne...

7 km à parcourir le long des  
berges de l'Orne sur le  
territoire de la CCPOM.



Les R.I.S. (Relais Information Service)

- 1** Rombas
- 2** Clouange
- 3** Rosseilange
- 4** Moyeuivre-Grande
- 5** Limite Moselle et Meurthe-et-Moselle
- Les Ponts

Le Fil Bleu de l'Orne  
Tracé de la promenade

Orne

Les Repères kilométriques  
Marquage au sol  
des repères kilométriques

RK 7.0  
RK 9.50

La promenade se poursuit sur 16 km  
en Meurthe-et-Moselle,  
jusqu'à Valleroy, au lieu dit «La Baignade».